



INTRODUCTION

NOS MOTIVATIONS

LES MALADIES CARDIOVASCULAIRES SONT LA PRINCIPALE CAUSE DE DÉCÈS

Les maladies cardiovasculaires (MCV) se situent au premier rang des causes de décès, d'invalidité et d'hospitalisation dans notre province et dans toute la région de Champlain. Selon les prévisions, le nombre de décès imputables aux MCV doublera d'ici 2018 en raison du vieillissement et de la croissance de la population, et de l'augmentation de la prévalence des facteurs de risque de MCV¹.

IL EST POSSIBLE DE PRÉVENIR LA PLUPART DES MCV

On estime qu'il est possible de prévenir 80 % des décès prématurés imputables aux MCV en prenant rapidement en charge les facteurs de risque². Les stratégies factuelles axées sur la prévention et la prise en charge des MCV sont déjà bien établies et se sont révélées extrêmement efficaces.

LES MCV DANS NOTRE RÉGION

La région de Champlain couvre une bonne partie de l'est de l'Ontario et compte quatre zones d'aménagement municipal :

- la ville d'Ottawa,
- le comté de Renfrew,
- les comtés de l'est de l'Ontario que sont les comtés de Prescott, Russell, Stormont, Dundas et Glengarry et
- certaines parties du nord du comté de Leeds, de Grenville et de Lanark.

Les frontières géographiques de la région de Champlain se confondent avec celles du Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain.

C'EST DANS LA RÉGION DE CHAMPLAIN QUE SE TROUVENT LES POINTS CHAUDS DE L'ONTARIO EN MATIÈRE DE MCV

Il existe de grands écarts entre les taux de décès imputables aux MCV et les facteurs de risque de MCV au sein de la région de Champlain. En effet, trois des comtés de cette région – Renfrew, Est de l'Ontario (Prescott et Russell) ainsi que Leeds, Grenville et Lanark – remportent la palme des points chauds de la province pour ce qui est de la morbidité et de la mortalité imputables aux MCV^{1,3}. Les taux de morbidité et de mortalité enregistrés dans ces comtés sont considérablement plus élevés que ceux de la ville d'Ottawa et des moyennes provinciales. La hausse des taux de mortalité attribuable aux MCV observée dans ces collectivités est également associée à une prévalence plus élevée de facteurs de risque de MCV. En effet, la prévalence de plusieurs des principaux facteurs de risque (tels que l'usage du tabac, l'hypertension et le diabète) est beaucoup plus élevée dans ces comtés que la moyenne provinciale⁴.

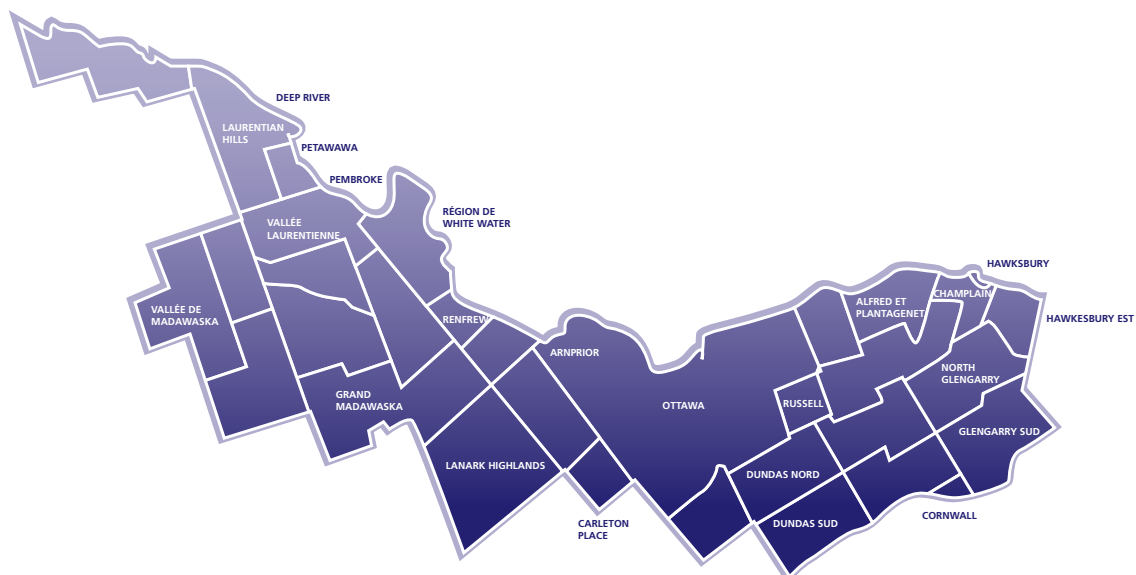




TABLEAU 1. TAUX DE MORTALITÉ IMPUTABLE AUX MCV ET PRÉVALENCE (%) DES FACTEURS DE RISQUE DE CES MALADIES AU CANADA, EN ONTARIO, DANS LA RÉGION DE CHAMPLAIN ET DANS LES RÉGIONS SANITAIRES (population âgée de 12 ans et plus)

Région	Taux de mortalité imputable aux MCV (par tranche de 100 000 personnes)	Hypertension	Diabète sucré	Excès de poids (18+)	Obésité (18+)	Usage du tabac (tous les jours)	Sédentarité	Moins de 5 portions de fruits et de légumes par jour
Canada	200,7	14,9	4,9	33,4	15,5	19,0	46,7	55,3
Ontario	204,9	15,2	4,8	33,4	15,1	15,4	45,8	53,4
Champlain	206,7	14,3	5,1	33,7	14,0	15,9	42,1	53,3
Comtés de l'Est	247,6	15,7	7,0	38,6	18,7	20,8	45,5	58,1
Renfrew	257,0	18,3	6,3	32,4	20,2	22,4	44,2	51,9
Leeds, Grenville et Lanark	225,0	16,5	6,0	37,0	15,3	23,0	40,8	52,6
Ville d'Ottawa	186,5	13,5	4,6	32,2	12,3	12,5	41,4	52,2

Références : Données sur les indicateurs de la santé de Statistique Canada et Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC; cycle 1.1), 2005⁵.

LES LIGNES DIRECTRICES DE LA RÉGION DE CHAMPLAIN SUR LA PRÉVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES MCV

Le coup d'envoi de l'élaboration des lignes directrices de la région de Champlain sur la prévention et la prise en charge des MCV en soins primaires a été donné en avril 2006 sous la direction du Groupe d'experts sur l'application des connaissances du Réseau de prévention des MCV de la région de Champlain.

L'OBJECTIF DE CES LIGNES DIRECTRICES

Ces lignes directrices visent à schématiser des stratégies factuelles élaborées pour la prévention et la prise en charge des maladies coronariennes (MC), des vasculopathies périphériques (VPP), des AVC, des AIT et du diabète sucré (DS), et taillées sur mesure pour les praticiens de premier recours travaillant dans la région de Champlain.

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DES LIGNES DIRECTRICES

Des comités de vérification des faits médicaux ont été créés pour chacun des principaux facteurs de risque de MCV et pour la prise en charge des patients aux prises avec une maladie coronarienne (MC), une vasculopathie périphérique (VPP), un AVC ou des AIT, ou encore le diabète. Au total, neuf de ces comités ont été mis sur pied, chacun ayant reçu le mandat d'étudier les faits les plus récents et les lignes directrices orientant la pratique dans le cas du facteur de risque ou de l'aspect de la prise en charge de la maladie qui leur avait été assigné. Ils ont tous pris part au processus d'élaboration des lignes directrices. Tous les comités étaient formés d'experts de la région, tant au niveau théorique que pratique.

Les membres des comités se sont penchés sur les lignes directrices canadiennes et internationales les plus récentes, et, au besoin, sur les sources d'où étaient issus les faits étudiés. Ils ont tiré de ces lignes directrices des recommandations qui s'appliquaient aux soins primaires et les ont comparées à la pratique courante dans la région de Champlain. Ils ont ensuite résumé ces recommandations et les ont présentées sous forme d'algorithmes. Les Comités de vérification des faits médicaux ont également donné leur aval à des outils d'application des connaissances convenant aux soins primaires et en phase avec ces recommandations en matière de pratique. La version préliminaire des lignes directrices a été révisée par des praticiens de premier recours de tout le Réseau local d'intégration des services de santé de Champlain et modifiée à la lumière de leurs remarques. Ces lignes directrices seront revues périodiquement pour qu'elles continuent de correspondre aux connaissances de l'heure.